

**ANNEXE 6 AUX CCTP**

**PRESTATIONS À RÉALISER ET PÉRIODICITÉS  
SELON LE TYPE D'APPAREIL PORTES ET BARRIÈRES**

**NB : Les prestations et les périodicités indiquées ci-après sont données à titre indicatif et doivent impérativement se conformer à la réglementation en vigueur au moment de la signature du marché.**

## 1 – Porte automatique – porte de garage

### **SEMESTRIEL**

Coffret électrique :

- Inspection générale du coffret électrique, dépoussiérage,
- Vérification des organes de sectionnement,
- Vérification des disjoncteurs et des protections différentielles,
- Vérification des organes de temporisation et de relaying,
- Vérification des thermiques et réglage si nécessaire,
- Vérification du petit appareillage électrique, remise à niveau,
- Resserrage de la visserie, vérification des connexions,
- Vérification des charnières et de la serrurerie.

Porte automatique :

- Inspection générale de la porte, des fixations, guides, charnières, serrurerie,
- Reprises des peintures si nécessaire,
- Graissage des charnières, axes de poulie, articulations, articulations,
- Vérification de la moto réducteur : fixation, graissage, raccordements électriques,
- Vérification de l'isolation et de la mise à la terre,
- Vérification du bon fonctionnement des commandes et des signalisations à distance,
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement de commande locale,
- Vérification du bon fonctionnement des asservissements par barrière lumineuse ou boucle inductive,
- Vérification s'il y a lieu du bon fonctionnement du sémaphore.

## 2 – Barrières motorisée

### **ANNUEL**

Coffret électrique :

- Inspection générale du coffret électrique, dépoussiérage
- Vérification des organes de sectionnement
- Vérification des disjoncteurs et des protections différentielles
- Vérification des organes de temporisation et de relaying
- Vérification du petit appareillage électrique, remise à niveau
- Resserrage de la visserie, vérification des connexions
- Vérification des charnières et de la serrurerie.

Barrière :

- Inspection générale du potelet et des bras et remise à niveau (si nécessaire)
- Graissage des articulations et des mécanismes en mouvement
- Vérification du moto réducteur : fixation, graissage, raccordements électriques
- Vérification de l'isolation et de la mise à la terre
- Vérification du bon fonctionnement des commandes et des signalisations à distance
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des asservissements par barrière lumineuse ou boucle inductive.

### 3 – Barrière levante

#### ANNUEL

##### Coffret électrique :

- Inspection générale du coffret électrique, dépoussiérage
- Vérification des organes de sectionnement
- Vérification des disjoncteurs et des protections différentielles
- Vérification des organes de temporisation et de relaying
- Vérification des thermiques et réglage si nécessaire
- Vérification du petit appareillage électrique et remise à niveau
- Resserrage de la visserie, vérification des connexions
- Vérification des charnières et de la serrurerie.

##### Barrière :

- Inspection générale du potelet et des bras et remise à niveau si nécessaire
- Vérification de l'état général de la lisse et des mécanismes articulés, remplacement des éléments défectueux
- Vérification s'il y a lieu du support d'extrémité de la lisse et du bon positionnement de celle-ci
- Graissage des articulations et des mécanismes en mouvement
- Vérification du moto réducteur : fixation, graissage, raccordement électrique, recherche des bruits anormaux
- Vérification de l'isolation et de la mise à la terre
- Vérification du bon fonctionnement des commandes et des signalisations à distance
- Vérification de l'état et des signalisations à distance
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement du boîtier de commande vocale
- Vérification du bon fonctionnement des asservissements par barrière lumineuse ou boucle inductive.